

Les consultations récurrentes et obligatoires du CSE

Inscription à retourner 3 semaines minimum avant le début de la formation

Date :/...../.....

ENTREPRISE :Forme juridique :

Responsable : Mme, M. (Nom Prénom)

Qualité :

Adresse :

Code Postal.....Ville.....☎ :

E-mail (obligatoire) :@.....

INSCRIT les personnes suivantes à la formation « **Les consultations récurrentes et obligatoires du CSE** »
ayant lieu le **20/06/2022** en visioconférence - 2 heures :

NOM - Prénom du stagiaire	Fonction	E-mail	Tuteur

FRAIS DE PARTICIPATION

200€ HT par personne. Règlement à établir à l'ordre de VIA Industries.

A RECEPTION DE VOTRE INSCRIPTION

Selon l'ordre de réception (et dans la limite des places disponibles), nous vous adresserons la convention de formation professionnelle, la confirmation des lieux et horaires ainsi que les plans d'accès dix jours avant le début de la formation.

Aucun remboursement ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé, par écrit, 5 jours avant la date de formation.

CONTACT

Isabelle Durand - ☎ 09 71 00 99 53 – 💻 contact@via-industries.fr

VIA Industries, Organisme de formation agréé, déclaration d'activité enregistrée n°11922138892
Référencement Datadock® : 0031949